

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2019**

Entreprise :

Adresse :

Téléphone :

Nombre de personnes :

NOM(S) et PRÉNOM(S) des participant(s) :

Participera(ont) à l'ensemble du programme.

Joindre un chèque de caution de 100 € par entreprise

AMAPROGES vous offre cette Assemblée Générale ainsi que le déjeuner et la visite guidée. En tant que membre adhérent ou associé ou fondateur, vous pouvez participer accompagné de votre conjoint. Votre participation doit être effective pendant toute la manifestation.

Le chèque de caution vous sera restitué lors de votre venue à l'Assemblée ou encaissé en cas d'absence.

A retourner avant le 10 septembre 2019

AMAPROGES – 5, rue Jade – CS 70 058

36 255 SAINT-MAUR Cedex

Tél. : 02.54.07.75.07 - Fax. : 02.54.07.00.29

E-mail : contact@amaproges.fr

Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée postal de ce bulletin et du chèque de caution.